



**CROIX-ROUGE
DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO**

Comité de Direction

41, Av. de la Justice, Commune de la Gombe

**PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
2024-2028**

Février 2024

1. Processus d'élaboration du PSD 2024-2028	04
2. Introduction	04
3. Contexte humanitaire global	05
4. Présentation de la CRRDC	07
5. Analyse de l'environnement institutionnel de la CRRDC	15
6. Evaluation du Plan Stratégique 2019-2023	16
7. Besoins et problèmes prioritaires	18
8. Orientations stratégiques 2024-2028	20

Annexes :

○ Budget estimatif du PSD 2024-2028	30
○ Risques et hypothèses	31
○ Mécanismes de mise en œuvre	35

PRINCIPALES ABBREVIATIONS

- **ACA** : Association Congolaise Africaine de la Croix-Rouge
- **CRB** : Croix-Rouge de Belgique
- **CRC** : Croix-Rouge Canadienne
- **CRE** : Croix-Rouge Espagnole
- **CRL** : Croix-Rouge Luxembourgeoise
- **CRI** : Croissant Rouge Iranien
- **CRS** : Croix-Rouge Suédoise
- **CICR** : Comité International de la Croix-Rouge
- **CRRDC** : Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo
- **FARDC** : Forces Armées de la République Démocratique du Congo
- **IFCR** : Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
- **PAM** : Programme Alimentaire Mondial
- **PSD** : Plan Stratégique de Développement
- **SWOT** : Strength Weaknesses Opportunities Threat

I. PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2024-2028.

Comme d'habitude, le présent Plan Stratégique de Développement 2024-2028 de la CRRDC reste la résultante de différentes analyses du contexte humanitaire global, de l'environnement institutionnel de la CRRDC, et des évaluations comme celles du Plan Stratégique 2019-2023, de l'OCAC, et celle de l'évaluation des besoins humanitaires dans les branches de la CRRDC.

Une revue documentaire a permis de procéder à l'analyse du contexte humanitaire global, et l'auto évaluation de l'OCAC enrichie par l'analyse SWOT affûtée avec les commentaires des Directeurs nationaux a été capitalisée en ce qui concerne l'analyse de l'environnement institutionnel de la CRRDC, tandis qu'un questionnaire a été utilisé pour les branches et plus d'un atelier organisé à l'intention des Directeurs chefs des départements au siège national pour l'évaluation du précédent Plan Stratégique et l'identification des besoins humanitaires dans les branches de la Société Nationale.

Aussi, le présent Plan Stratégique de Développement a-t-il pris en compte les priorités de la stratégie 2030 de la IFRC pour chacun des domaines d'intervention de ses deux priorités stratégiques du quinquennat 2024-2028.

Le draft du Plan stratégique issu de ces différents fora de travail a été partagé à toutes les parties prenantes de la Société Nationale et du Mouvement pour recueillir leurs observations et des contributions éventuelles en vue d'enrichir et d'améliorer le document.

La version améliorée avec l'intégration de tous ces inputs a été soumise au Comité de direction pour pré validation, et ce, avant sa présentation à l'Assemblée Générale de la CRRDC qui l'a validé au cours de sa session ordinaire de 2023 tenue en février 2024.

II. INTRODUCTION.

La Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo (CRRDC), auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, est consciente du fait que les besoins humanitaires en République Démocratique du Congo (RDC) ne diminueront que lorsque les facteurs des crises identifiés trouveront des réponses idoines sur le long terme, grâce à un travail de fond du Gouvernement.

Ceci ne justifie cependant pas une quelconque inaction de la part de la Croix-Rouge qui, dans l'attente des améliorations espérées de ce travail de fond, agit non seulement dans le sens de réduire les risques liés aux crises, mais aussi intervient pour contribuer à l'atténuation des conséquences immédiates de ces crises sur les populations vulnérables en République Démocratique du Congo.

Perçue sous cet angle, l'action de la CRRDC s'inscrit dans la droite ligne de sa noble mission qui est de *"prévenir les maladies, soulager les souffrances, et améliorer les conditions d'existence des populations les plus vulnérables, où qu'elles se trouvent, sans distinction de race, de sexe, de religion, ni d'appartenance politique, à travers des programmes de développement communautaire durable, des activités de secours, la préparation et l'intervention lors des catastrophes, des conflits armés et autres situations de violence"*.

Toutefois, rien de si précis ne peut se faire dans ce domaine s'il n'y a pas au départ une vision claire, une projection orientée et coordonnée qui puisse servir de fil conducteur et de base à la mise en œuvre d'une quelconque activité.

En effet, il n'est pas possible d'effectuer une évaluation que sur une action pour laquelle des objectifs, des résultats et des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps, n'ont pas été définis au préalable. C'est fort de ce principe que le présent Plan est mis sur pied.

Tout est parti de l'analyse du contexte global de la RDC(1) dont les conclusions mettent en exergue le degré de vulnérabilité des communautés et justifient du coup la pertinence des interventions de la CRRDC et d'autres acteurs humanitaires. Il s'en est suivie la présentation de la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo(2), avant de procéder à la présentation de l'analyse de l'environnement institutionnel de la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo(3), laquelle analyse a permis de dégager les atouts et les opportunités de la

Société Nationale, mais aussi les points d'amélioration et les menaces susceptibles de constituer des entraves à la réalisation de la mission de la CRRDC.

L'évaluation du Plan Stratégique 2019-2023 (4) qui s'en est suivie a permis de recueillir avis et considérations critiques sur la pertinence de ce Plan Stratégique de Développement, le niveau de mise en œuvre et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de ce Plan, et donc de dégager pour les cinq prochaines années, une stratégie de mise en œuvre qui soit à l'abri des faiblesses observées dans le précédent Plan.

Au terme de ce processus et pour rester dans la vision du leadership de la CRRDC à l'horizon 2028 qui se trouve être celle d' **UNE CROIX-ROUGE EMERGENTE, UNE CROIX-ROUGE DE DEVELOPPEMENT**, les principaux besoins et défis humanitaires de la RDC ont été identifiés, les priorités, orientations, axes et objectifs stratégiques définis pour les 5 prochaines années (2024-2028).

Le présent Plan Stratégique de Développement de la CRRDC 2024-2028 reste le document de référence qui devra servir de soubassement à tous les plans d'actions opérationnelles annuelles de tous les départements du siège national et des branches de la CRRDC sous la supervision de la Gouvernance nationale et de la Gouvernance provinciale de la Société Nationale.

III. CONTEXTES INTERNATIONAL, REGIONAL ET NATIONAL.

III.1. Contexte international.

La situation humanitaire internationale est caractérisée par les grandes crises qui sévissent dans le monde actuellement, avec notamment la guerre Israélo-Palestinienne, la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les tremblements de terre par-ci par-là, les ouragans, les inondations, le changement climatique, etc. Toutes ces catastrophes provoquent de lourdes pertes en vies humaines, les mouvements répétés des milliers des personnes de leur environnement naturel, la destruction de l'écosystème, la famine, le cycle interminable de violences, la violation massive des droits humains. Bref, toutes ces catastrophes sont à la base des conséquences graves sur l'homme et son environnement et qui mobilisent la communauté humanitaire mondiale afin d'apporter des réponses urgentes et appropriées face aux crises qui en découlent.

La mise à jour à mi-parcours de l'aperçu des besoins humanitaires mondiaux en 2023 estime que 362 millions de personnes dans le monde ont besoin d'une aide humanitaire.

Les principes et les bonnes pratiques pour l'aide humanitaire ont comme objectifs de sauver des vies, d'atténuer des souffrances et de préserver la dignité humaine pendant et après des catastrophes provoquées par l'homme ou des catastrophes naturelles, ainsi que de prévenir de tels événements et d'améliorer la préparation de la réponse déjà en temps de paix.

III.2. Contexte régional.

Le contexte régional quant à lui reste marqué sur le plan politique par la recrudescence des conflits armés en Afrique centrale, la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, la lutte contre les immigrations clandestines, le changement climatique et ses conséquences, l'éclosion des maladies diverses et épidémies de tous genres, le mouvement interne des populations à cause des conflits armés, le nombre croissant des réfugiés, etc.

Plus de 115 millions de personnes se trouvent en situation d'extrême pauvreté en Afrique toujours selon les Nations Unies. La République Démocratique du Congo, le Soudan et le Nigeria font face à des possibles défauts de paiement post-Covid. Ces trois pays font partie des théâtres humanitaires les plus importants au monde, accueillant respectivement 27 millions, 14,3 millions et 8,3 millions de personnes en situation de détresse. Vers fin 2022, plus d'une personne sur dix vivant en Afrique centrale et de l'Ouest nécessitait une assistance humanitaire.

L'exacerbation des chocs hydriques ajoute une pression supplémentaire sur les approvisionnements en eau, au coeur d'un continent où 418 millions de personnes ne disposent pas d'un accès à l'eau potable et 779 millions d'individus n'ont pas accès à des services d'assainissement basique. L'année dernière, le continent comptait près de 36 millions de personnes déplacées, tentant d'échapper à la violence, la misère ou aux désastres naturels, un chiffre en augmentation de 12% par rapport à 2020.

III.3. Contexte national.

○ **Sur le plan géographique**

Plus grand pays d'Afrique francophone, et située au cœur de l'Afrique, la RDC partage ses frontières avec 9 pays que sont la République Centrafricaine et le Soudan du Sud au Nord, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'Est, la Zambie et l'Angola au Sud, et la République du Congo à l'Ouest.

Avec une superficie de 2345410 km², la RDC est l'un des plus grands pays d'Afrique subsaharienne. Elle est dotée des ressources naturelles exceptionnelles en minerais, en terres arables, en biodiversité, elle possède la 2^{ème} plus grande forêt tropicale du monde, et un grand potentiel hydroélectrique. Sa population estimée à près de 100 millions d'habitants, reste majoritairement pauvre pour plusieurs raisons dont les conflits armés interminables, l'instabilité politique, les régimes autoritaires, etc.

○ **Sur le plan politique**

Le grand enjeu politique du moment reste les élections générales (Elections présidentielles, législatives) en République Démocratique du Congo prévues pour fin 2023. Le bon déroulement de ces élections reste déterminant pour la suite de la stabilité politique du pays.

Aussi, depuis Novembre 2022, le conflit interne qui oppose l'armée congolaise (FARDC) et le M23 (Mouvement rebelle du 23 mars) et divers autres groupes armés comme les ADF multiplient les exactions et les tueries dans la région du Kivu, entraînant la résurgence des violences et des déplacements des populations supplémentaires dans le Nord-Kivu et en Ituri.

○ **Sur le plan économique**

En 2022, la croissance économique a été estimée à 6.2%, principalement soutenue par les investissements et les exportations du secteur minier, les prix des minerais et la hausse des investissements publics.

Les perspectives à moyen terme pour la RDC sont favorables, les estimations prévoyant une croissance de 7.5% en 2025. Son économie reste cependant vulnérable aux fluctuations des prix des produits de base et aux performances de croissance de ses principaux partenaires commerciaux, elles-mêmes exposées aux risques de perturbation liés aux conflits géopolitiques.

Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine, à travers la hausse globale des prix des aliments et du pétrole pourraient exercer une pression plus forte sur le déficit budgétaire, l'inflation et la consommation des ménages, exacerbant ainsi la pauvreté et les inégalités.

○ **Sur le plan social**

Toutes ces bonnes perspectives économiques restent sans incidence majeure sur le coût de la vie de la majeure partie de la population vivant avec moins de 1 USD par jour, et qui a de la peine à accéder à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé et à se nourrir correctement.

○ **Sur le plan humanitaire**

Le pays est confronté de manière récurrente à des épidémies (Ebola, Choléra, variole, rougeole, fièvre jaune) et de certaines maladies infectieuses (Paludisme, fièvre typhoïde, infections respiratoires aiguës), et à des catastrophes naturelles exacerbées par le phénomène de changement climatique (Inondations, éboulements des terrains, érosions des sols, éruptions volcaniques, etc.).

Dans ce secteur, la RDC connaît aussi d'énormes défis en termes d'accès à l'eau potable pour ses populations, à l'hygiène et à l'assainissement de base.

Selon le rapport de l'Union Européenne de 2023, depuis des décennies, les habitants de la RDC vivent dans les conflits et la violence. On compte actuellement plus de 6.2 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la RDC, le chiffre le plus élevé d'Afrique. Plus de 1 million de réfugiés congolais vivent dans les pays voisins, et compte tenu de l'instabilité qui règne dans la région, la RDC accueille elle-même plus de 500000 réfugiés des pays voisins.

Aussi, des violations des droits humains et du droit international humanitaire sont rapportés chaque jour. Les violences sexuelles et sexistes sont courantes, le recrutement d'enfants, l'extorsion, les violences physiques, les meurtres, les enlèvements, la torture, les pillages et les attaques visant les écoles et les établissements de santé sont fréquents. Ces violences et conflits durables empêchent également les populations d'accéder à leurs champs et leurs marchés, générant ainsi de l'insécurité alimentaire, des déplacements et toujours plus de pauvreté.

Quelques 27 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aigüe (plus d'un quart de la population) suite à la recrudescence des violences, du conflit et de l'instabilité dans l'Est de la RDC et aux déplacements internes de grande ampleur. D'après le PAM, quelques 2.8 millions d'enfants souffrent de malnutrition aigüe.

IV. PRESENTATION DE LA CROIX-ROUGE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

IV.1. Historique.

Membre du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo est une organisation humanitaire neutre et indépendante, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, dont la mission est de *"Prévenir les maladies, soulager les souffrances, et améliorer les conditions d'existence des populations les plus vulnérables, où qu'elles se trouvent, sans distinction de race, de religion, ni d'appartenance politique, à travers des programmes de développement communautaires durables, des activités de secours, la préparation et l'intervention lors des catastrophes"*.

L'histoire de la CRRDC s'articule autour de 7 dates importantes. En effet, dénommée « Association Congolaise et Africaine de la CR (ACA), le 03 décembre 1888, elle a attendu le 04 janvier 1924 pour devenir une Société de la Croix-Rouge du Congo belge appelée « Section de la Croix-Rouge de Belgique (CRB). En 1961, la CRRDC connaît un autre tournant, elle est alors reconnue le 1er mars comme Société de secours volontaire par le décret-loi du Président de la République. Et comme de fil à aiguille, la CRRDC est reconnue le 04 juillet 1963 par le Comité international de la Croix-Rouge et est admise à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge le 28 août 1963.

Appelée Croix-Rouge du Zaïre à partir de 1971 et 26 ans après (1997), elle est appelée jusqu'à ce jour Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo ».

IV. 2. Organisation et fonctionnement.

Société Nationale d'un pays vaste tel un continent, la CRRDC comprend 26 comités provinciaux au sein desquels évoluent des comités de villes autonomes, de territoires, de communes et de sections locales.

Pour son organisation et son fonctionnement, à tous les niveaux, la CRRDC est composée de deux organes, notamment **la Gouvernance et la Gestion**.

IV.2.1. La Gouvernance.

La Gouvernance de la CRRDC est constituée de l'Assemblée Générale et du Comité de Direction au niveau central, et des Assemblées provinciales et Comités de différentes entités administratives au niveau provincial.

C'est cet organe qui définit les orientations et politiques stratégiques de la Croix-Rouge de la RDC et réunit en son sein des membres qui sont élus. La gouvernance est essentiellement régie dans son fonctionnement par le principe de collégialité dans la prise de décisions.

IV.2.2. La Gestion.

La gestion est constituée par un Secrétaire Général, 9 Directions (Gestion des Risques des catastrophes & Volontaires secouristes, Opérations, Programmes & Partenariat, Santé Communautaire, Développement Organisationnel, Communication Engagement Communautaire & Redevabilité, Jeunesse, Finances & Budget, Administration Logistique & Ressources Humaines et une Division Protection, Genre et Inclusion) au niveau du Siège. Au niveau provincial, la Gestion est chapeautée par un Secrétaire Provincial entouré de Divisions provinciales correspondant aux Directions du Secrétariat Général.

IV. 3. Domaines d'activités.

IV.3.1. La Gestion des Risques de Catastrophes et des Volontaires Secouristes.

- Assurer la prévention, mitigation et préparation aux catastrophes et conflits ;
- Assurer des formations de Premiers Secours à Base Communautaire, Secourisme Opérationnel et des Formations spécifiques en faveur des volontaires, groupes des personnes, entreprises ou organisation ou membres des communautés qui en expriment le besoin ;
- Gérer les volontaires-secouristes de la Croix-Rouge de la RDC (formation-exercices de simulation-déploiement-motivation) ;
- Préparer la SN à répondre aux questions liées au changement climatique et environnement.

IV.3.2. Opérations.

- Intervenir en cas de des catastrophes naturelles et conflits ;
- Contribuer à la réunification des familles séparées et aux échanges des nouvelles familiales pendant les conflits et les catastrophes, à travers son réseau de volontaires ;
- Apporter secours et assistance à différentes victimes des catastrophes et conflits ;
- Promouvoir les actions de résilience communautaire face aux diverses catastrophes ;
- Contribuer à la réduction des accidents dus aux mines et restes des explosifs des guerres ;
- Assurer la protection des liens familiaux.

IV.3.3. Santé Communautaire.

- Prévenir (et lutter contre) les maladies/épidémies/pandémies;
- Améliorer l'accès aux services de vaccination ;
- Améliorer l'accès des populations à l'eau potable ;
- Améliorer l'hygiène et l'assainissement de base, réduire l'incidence du paludisme et des maladies à potentiel épidémique au sein de la population ;
- Améliorer l'accès des populations aux denrées alimentaires en qualité et en quantité en RDC

IV.3.4. Communication Engagement Communautaire & Redevabilité.

- Promouvoir les valeurs humanitaires, les principes fondamentaux, le droit international humanitaire, le volontariat et les idéaux du Mouvement ;
- Renforcer l'image de la société nationale par la promotion et la vulgarisation de sa mission et ses activités ;
- Contribuer à la mobilisation de ressources à travers le plaidoyer par les supports de communication ;
- Contribuer aux actions visant à susciter l'adhésion de nouveaux membres.
- Promouvoir l'Engagement Communautaire et Redevabilité.

IV.3.5. Développement Organisationnel.

- Mettre en place, sur base d'une politique définie par la Gouvernance, des stratégies et des mécanismes pour promouvoir le développement de la Croix-Rouge de la RDC par la base;
- Identifier les axes qui nécessitent un renforcement des capacités et définir des activités appropriées ;
- Travailler avec les partenaires traditionnels et potentiels ;

- Renforcer les capacités des comités de la Croix-Rouge à développer des stratégies de coopérations efficaces en vue de développer le partenariat sur des bases solides ;
- Développer les Comités de la CRRDC de manière à devenir des branches modèles et donc plus compétitifs ;
- Contribuer à l'autonomie financière de la CRRDC à travers une mobilisation efficace des ressources à tous les niveaux ;
- Assurer une bonne gestion des volontaires et du patrimoine immobilier de la CRRDC.

IV.3.6. Programmes & Partenariat.

- Appuyer les directions techniques et les Comités Provinciaux dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et projets;
- Assurer la capitalisation des leçons apprises en veillant sur l'intégration des aspects transversaux dans la programmation de la CRRDC;
- Superviser la planification et le mécanisme d'affectation des fonds pour l'exécution des activités sur le terrain et de leur meilleure utilisation;
- Participer à l'actualisation des politiques et procédures relatives à la gestion des programmes;
- Produire des rapports narratifs pour le Secrétariat Général, les partenaires et les bailleurs de fonds;
- Superviser la planification annuelle des activités de la Société nationale;
- Effectuer le suivi et l'évaluation des activités de la Société nationale

IV.3.7. Jeunesse.

- Assurer l'encadrement de la jeunesse et la protection de l'enfance ;
- Organiser les structures des jeunes à tous les niveaux et les préparer aux activités de développement de la CRRDC
- Vulgariser les idéaux de la Croix-Rouge dans des écoles, Universités, Instituts supérieurs

IV.3.8. Finances & Budget.

- Maximiser les profits sur un horizon temporel relativement long tout en limitant les risques encourus;
- Remplir un rôle de prévision financière, que ce soit sous forme recettes –dépenses ou de trésorerie, et ce, pour le fonctionnement;
- Promouvoir les actions de mobilisation des ressources de la CRRDC

IV.3.9. Administration Ressources humaines & Logistique.

- Renforcer la pression exercée sur le contrôle interne de la CRRDC;
- Veiller pour que la CRRDC dispose du personnel nécessaire à son fonctionnement et que ce personnel fasse de son mieux pour améliorer la performance de la CRRDC ;
- Assurer le renforcement des capacités des agents pour plus d'efficacité et de professionnalisme dans le travail.

IV.3.10. Protection Genre et Inclusion.

- Contribuer à la promotion du concept genre et diversité
- Contribuer à la promotion et à la protection des droits de la femme et de la diversité ;
- Contribuer à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes:
- Contribuer à La prévention et exploitation des abus sexuels

IV.4. Ses Partenaires.

N°	PARTENAIRE	BRANCHES OPERATIONNELLES	OBJET DU PARTENARIAT
<p>A. Partenariats internes au Mouvement Croix-Rouge & Croissant-Rouge :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ La présence des partenaires traditionnels du Mouvement (CICR et IFRC) a permis de renforcer la coordination de l'action de tous les partenaires à l'intérieur du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de poursuivre le soutien dans le développement de la Société nationale (SN) et de continuer un soutien technique et financier des programmes. ✚ La présence des Sociétés Nationales Participantes (CRB, CRC, CRE, CRL, CRF, CR, CR Iranien, CRS) est également une occasion que la CRRDC a eu à saisir pour renforcer ses capacités du fait de leur proximité et de leur expertise, aussi du fait qu'elles constituent une opportunité de financement de ses différents programmes. Plusieurs autres SNP ont émis le vœu de nouer de nouveaux partenariats opérationnels bilatéraux avec la CRRDC. Leur présence a enfin permis d'amener une expertise supplémentaire et de nouvelles opportunités de développement à la Société nationale hôte à travers le financement des programmes supplémentaires. ✚ Il s'agit ici des partenaires du Mouvement qui ont collaboré avec la CRRDC pendant le quinquennat finissant. 			
1	<p>COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE</p>	<p>Branches ciblées : 8</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nord Kivu / Goma 2. Sud Kivu / Bukavu 3. Ituri / Bunia 4. Haut Uélé / Isiro 5. Tanganyika / Kalemie 6. Haut Katanga / Lubumbashi 7. Maniema / Kindu 8. Bas Uélé / Buta <p>Sites ciblés CRRDC / Hors branches cibles : 8.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Kinshasa, 2. Kamako, 3. Kwamouth, 4. Yumbi, 5. Zongo, 6. Mobayi, 7. Yakoma et, 8. Ndu 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la gestion de la sécurité, accès plus sûr et plan de contingence • Appui aux projets d'assistance aux victimes : Projets d'eau et assainissement utiles (PEAU). • Construction et réhabilitation des bureaux CR dans quelques branches et au Secrétariat General. • Ecosec, premiers secours et activités GDM. • Appui institutionnel au siège national et branches dans le cadre de développement organisationnel (réunions statutaires, Textes juridiques et normes humanitaires, etc.). • Appui au développement de « Branche Modèle » pour son autonomisation et son fonctionnement comme une branche qui fonctionne bien. • Appui au développement de la CRRDC : Finances, volontariat, Projets communautaires, Intégrité et lutte contre les violences sexuelles. • Appui aux activités de protection (PLF) et de communication (diffusion). • Renforcement des capacités (formations et ateliers) dans les domaines mentionnés ci-dessus et dotation des matériels de mobilité, de secours, de visibilité, des Kits NFI, etc. • Appui de 46 postes : 37 primes pour les postes des branches, 09 salaires au siège national (1 D OPs, 1 DCRP, 1 DJEUN, 1 CDN RLF, 1 CDN Watsan, 1 PF Construction, 2 Ass /RLF, 1 Ass GU) et Soutien en primes au Réseau RLF CRRDC 2023 : 200 VRLF sur 176 antennes et 17 CBRLF + 5 PF sur 21 coordinations provinciales. • Intégration de la vaccination contre la Covid-19 en PEV de routine et les Soins de Santé Primaire. • Dotation en nouvelle tenue, quelques véhicules et trousse.

			<ul style="list-style-type: none"> • Appui au plan de contingence pour les élections de décembre 2023. • Dotation de la branche de l'Equateur en hors-bord.
2	FEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE	Branches ciblées : 12 <ol style="list-style-type: none"> 1. Nord Kivu / Beni – Mangina 2. Ituri / Mambasa – Mandina 3. Sud-Ubangi 4. Equateur- 5. Kongo-Central 6. Tanganyika 7. Kinshasa 8. Kasai-Central 9. Lomami 10. Tshopo 11. Kasai Oriental 12. Kasai 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui dans la coordination des opérations : DREF, APPELS sur EBOLA et inondations au N-Kivu (Beni, Butembo et Mangina) et Ituri (Mambasa) et les inondations, Kinshasa. • Appui au développement de « Branche Modèle » ; • Projet CP3 pour surveillance à base communautaire ; • Appui au renforcement des capacités (formations, recyclages) ; • Appui institutionnel au Siège national ; • Sécurité alimentaire et distribution des foods et Cash aux personnes sinistrées, déplacées et de conflits interethniques ; • Appui de quelques postes : 01 salaire au siège national et autres postes liés aux diverses opérations au Kasai, Tanganyika.
3	CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	Branches ciblées : 2 <ol style="list-style-type: none"> 1. Kwango / Kenge 2. Kongo-Central 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui financier et technique à la mise en œuvre du programme quinquennal de résilience des communautés face aux catastrophes et risques sanitaires et environnemental phases I et II ; • Appui institutionnel (Siège et Kwango) ; • Appui de 20 postes : 10 primes en provinces et 10 salaires au siège national et province (DIRPRO, Assistant PMER, 2 Comptables et 2 Prosec).
4	CROIX-ROUGE FRANCAISE	Branches ciblées : 4 <ol style="list-style-type: none"> 1. Kwango / Kenge 2. Sud -Kivu 3. Nord-Kivu 4. Equateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du projet Santé (VIH, TB, Palu), Sécurité alimentaire / Nutrition, PCI-Wash, PPP Mise en place d'un projet de jumelage de l'ISSS/CR avec les institutions d'enseignement médical de la CRF • Appui de 12 postes : 8 salaires en provinces et 4 salaires au siège national (1 CDNRH, 1 Comptable et 2 staffs)
5	CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE	Branche ciblée : 1 Sud Kivu	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'assistance en abris (Shelter)
6	CROIX-ROUGE ESPAGNOLE	Branches ciblées : 3 <ol style="list-style-type: none"> 1. Kwilu 2. Kasai 3. Sud-Kivu 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du projet de résilience nutritionnel (Kwilu) ; • Appui de 04 postes : 02 salaires (1 comptable +1 chauffeur / Kin) et 2 postes à Bandundu (1 chef de projet + 1 PF Sécral) ; • Mise en œuvre activités de sécurité alimentaire par la coopérative agricole à LUEBO, MWEKA et ILEBO sur SAME et Nutrition : approche résilience face à la malnutrition, SANTE : Renforcement de système de santé, Eau, hygiène et assainissement, protection PSS, Santé Mental, VBG, enfance, CVA SAME et Nutrition : approche résilience face à la malnutrition ;

			<ul style="list-style-type: none"> • SANTE : Renforcement de système de santé ; • Eau, hygiène et assainissement ; • Protection PSS, Santé Mental, VBG, enfance ; • CVA ; • Thèmes transversaux : PGI, CEA, Environnement ; • Développement institutionnel ; • Appui de 02 staff : Chef de projet + Comptable.
8	CROIX-ROUGE SUEDOISE	Branches ciblées : 5 <ol style="list-style-type: none"> 1. Kinshasa 2. Nord Kivu : Goma Ouest 3. Tanganyika 4. Tshopo 5. Kasai 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique, logistique et financier dans la mise en œuvre de renforcement des capacités dans les activités du projet Société Nationale durable et communautés résilientes ; • Gestion de catastrophes/ Santé / EHA ; • Réduction de Risques des Catastrophes / Résilience communautaire, Covid-19, Latrines, Promotion de l'hygiène ; • Appui de 04 postes : 3 salaires siège provincial Kinshasa (1 chef de projet et 2 Assistants) et 1 Assistant Administratif et financier.
9	CROIX-ROUGE DE BELGIQUE/FLANDRE	Branches : 2 <ol style="list-style-type: none"> 1. Kwilu : 2. Kwango 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui pour l'implémentation de la réponse à la crise de Kwamouth aux populations déplacées et retournées de Mai Ndombe et de Kwilu ; • Appui institutionnel.
10	CROISSANT-ROUGE IRANIEN	Branches : 1 Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et équipement . Centre Orthopédique

B. Partenariats externes au Mouvement Croix-Rouge & Croissant-Rouge

1	GOUVERNEMENT CONGOLAIS	Branches ciblées : 2 <ol style="list-style-type: none"> 1. Siège national 2. 26 Branches CRRDC 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Exonération des factures REGIDESO et SNEL ○ Appui en prime au personnel de la CRRDC, budget annexe : une quarantaine de Postes / siège national ○ Assistance institutionnelle : Participation aux réunions statutaires ○ Couverture Sante Universelle ○ Octroi et Restitution de quelques parcelles a la CRRDC
2	AMF (Against Malaria Foundation)	Branches ciblées: 8 <ol style="list-style-type: none"> 1. Kongo-Central, 2. Ituri, 3. Kasaï, 4. Haut Katanga 5. Tanganyika, 6. Lomami 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au monitoring de l'utilisation des MILDA par les ménages bénéficiaires des campagnes de distribution des MILDA du Ministère de la Santé • Appui au suivi pré-campagne de MILDA ○ Appui institutionnel : 35 postes siège et branches

		7. Sud Kivu 8. Kasai Oriental	
3	SANRU/GAVI	Branches ciblées: 5 1. Kinshasa 2. Kwilu 3. Sud-Ubangi 4. Mongala 5. Mai Ndombe	<ul style="list-style-type: none"> o Appui au programme de vaccination o Appui de 3 postes : 3 salaires au siège national (1 Santé, 1 comptable et 1 chauffeur)
4	AMBASSADE DE BELGIQUE	Siège national	<ul style="list-style-type: none"> o Appui au développement des fonctionnalités de l'Application Numérique de la CRRDC (Projet en cours)
5	VODACOM sarl / Fondation VODACOM	1. Siège national 2. Branches	<ul style="list-style-type: none"> o Accompagnement dans le bulk payment et les paiements marchands à travers l'Application (paiement des volontaires/bénéficiaires et le crowdfunding à travers la monnaie électronique) o Dotation en matériels de secours o Appui financier pour la construction des abris a KALEHE
6	AMBASSADE DE CHINE	Branches ciblées : 2 1. Kinshasa 2. Ituri	<ul style="list-style-type: none"> o Appui financier pour assistance aux victimes des inondations et des éboulements de terre
7	AMBASSADE DE JAPON	Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> o Appui en abris d'urgence
8	UNION AFRICAINE	Provinces de l'Est	<ul style="list-style-type: none"> o Appui financier pour assistance aux victimes des conflits armés
6	ORANGE (ORANGE MONEY)	1. Siège national 2. Branches	<ul style="list-style-type: none"> o Accompagnement dans le bulk payment et les paiements marchands à travers l'Application (paiement des volontaires/bénéficiaires et le crowdfunding à travers la monnaie électronique)
7	FOND HUMANITAIRE	3 branches ciblées et le siège : Siège national 1. Mai-Ndombe 2. Kwilu 3.. Tanganyika	<ul style="list-style-type: none"> o Appui à la réponse de la CRRDC à la crise humanitaire de Kwamouth o Appui institutionnel : salaires 6 postes au siège, 12 dans les 2 branches
8	UNICEF	Branches ciblées: 4 1. Nord Kivu 2. Tanganyika 3. Kasai-Oriental et 4. Sud-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> o Assistance aux Victimes des conflits armés o Projet villages assainis o Projet écoles assainis
9	NORVEGIAN CHURCH AID	Sud Kivu	<ul style="list-style-type: none"> o WASH, Violence Sexuelle Basée sur le Genre (VSBG)
10	GOUVERNEMENT DE LA RDC		<ul style="list-style-type: none"> o Ministère de tutelle o Projet Couverture santé universelle

V. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA CRRDC

V.1. Du point de vue Interne.

<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un vaste réseau des volontaires disséminé sur toute l'étendue du territoire national. Plusieurs de ces volontaires sont formés dans les domaines spécifiques comme la gestion des catastrophes, l'Eau et l'Assainissement, la santé communautaire, le rétablissement des liens familiaux, la sécurité économique, la gestion des dépouilles mortelles lors des urgences, la lutte anti-mines, la gestion des épidémies, la gestion des énergies renouvelables, et bien d'autres▪ Le Siège national dispose d'un personnel technique compétent et disponible, recruté sur base des critères objectifs. Une partie de ce personnel a été mise à la disposition de la Croix-Rouge par l'État. Ce qui lui permet de bénéficier des avantages de la fonction publique et de se consacrer à l'activité de la Croix-Rouge à temps plein.▪ La résurgence de plusieurs épidémies dont Ebola a laissé une bonne capacitation des cadres de la CRRDC dans plusieurs domaines de réponses aux épidémies, un matériel de contingence dans plusieurs branches, et ont aidé à la mise en place de différents SOP couvrant plusieurs domaines, qui font que la CRRDC reste un partenaire incontournable dans ce domaine, en ce moment précis où le monde connaît de grands bouleversements par sa continuité de l'aide humanitaire,▪ Les documents juridiques (Statuts, Règlement Intérieur) et autres documents de référence tels que Manuel des procédures, Stratégie de Coopération et Mémoire d'entente, Code de bonne conduite, stratégie PMER, Stratégie de communication en situation d'urgence, Politique de lutte contre la corruption et la fraude, ...) sont régulièrement actualisés et ceux issus de la dernière révision de 2018 sont en cours de vulgarisation.▪ Dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement, la CRRDC est très bien positionnée au niveau de la coordination inter agence. Elle assure la coordination du cluster « Eau & Assainissement » avec l'UNICEF dans un certain nombre de provinces du pays. Ce système de réseautage montre bien l'efficacité d'action de la CRRDC dans plusieurs domaines.▪ Le système financier de la CRRDC est audité régulièrement et un système de numérisation est en cours avec un logiciel qui prend en compte tous les domaines d'activités.	<p>Points d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Insuffisance des textes réglementaires disponibles surtout dans les branches provinciales et c'est notamment le cas de: Statuts & RI, Code de conduite, Politique de volontariat, Manuel des procédures.▪ Dans le domaine de l'organisation administrative de la Société Nationale, il existe un organigramme actualisé et adopté par le Comité de direction et qui doit tenir compte de la spécificité des provinces.▪ Les branches provinciales disposent d'un personnel technique qui reste non motivé et donc instable.▪ Bien que le réseau des volontaires soit vaste, sa gestion connaît des nombreuses insuffisances. Il s'agit de la non-maîtrise des effectifs réels due au manque d'un fichier structuré et régulièrement actualisé, de la problématique de leur utilisation à bon escient et de leur motivation.▪ La réduction de l'ingérence quasi résiduelle de la Gouvernance dans la gestion quotidienne au niveau de certaines branches due au non-respect des textes et du principe de séparation des pouvoirs entre la Gouvernance et de la Gestion.▪ Le développement des programmes de la CRRDC dépend des financements extérieurs suite à l'insuffisance de ressources propres, au manque d'une politique cohérente de mobilisation des ressources, au manque d'une politique de gestion des ressources et des unités de production disponibles.▪ La faible capacité logistique de la SN suite à l'insuffisance des matériels de travail et d'intervention, des matériels de secours, d'entrepôts et une mobilité limitée sur le terrain. Cette situation est plus accentuée dans les branches.▪ La CRRDC bénéficie certes d'un support important du Gouvernement (mise à disposition d'un personnel émergeant au budget de l'Etat, affectation des bâtiments abritant les sièges de la CR dans certaines provinces, etc.).
---	---

V.2. Du point de vue Externe

<p>Opportunités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La présence des partenaires traditionnels du Mouvement (CICR et IFRC) permet de renforcer la coordination de l'action de tous les partenaires à l'intérieur du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de poursuivre le soutien dans le développement de la Société Nationale et de continuer un soutien technique et financier des programmes. 2. La présence des agences du système des Nations Unies (NU), d'autres organismes internationaux et du secteur privé est une opportunité qui facilitera une synergie d'action et une complémentarité lors des différentes interventions. Elle contribue au renforcement des financements de certains programmes surtout au niveau local. 3. Les médias, particulièrement les « Journalistes Amis de la Croix-Rouge » constituent une occasion pour la diffusion des informations sur les actions de la Croix-Rouge et par conséquent, la mobilisation des ressources 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'absence d'une loi protégeant l'emblème de la Croix-Rouge, mettant ainsi en danger la vie et le travail des volontaires, et porte préjudice à l'image de la Société nationale. ▪ La situation sécuritaire instable dans certaines provinces du pays est l'une des principales menaces qui risquera d'entraver la bonne marche des interventions de la CRRDC sur la période.
---	---

Mesures de capitalisation de cette analyse.

Consolidation des atouts : Cf. Priorités stratégiques 2024-2028.	Minimalisation des points d'amélioration : Cf. Priorités stratégiques 2024-2028.
Capitalisation des opportunités : Cf. Priorités stratégiques 2024-2028.	Mitigation/atténuation des menaces : Cf. Priorités stratégiques 2024-2028.

VI. EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE 2019-2023.

L'évaluation du précédent Plan Stratégique est une étape cruciale dans la collecte d'informations pour l'écriture d'un nouveau Plan stratégique. Il s'agit d'un exercice permettant d'apprécier le processus d'élaboration du précédent Plan, la pertinence de ce Plan par rapport aux défis organisationnels, aux enjeux humanitaires et à la réponse situationnelle de la CRRDC dans un contexte précis afin d'en dégager les forces et les points d'amélioration, les opportunités et les menaces à prendre en compte dans l'élaboration du présent Plan.

Ici, Il a été aussi question de passer en revue le niveau de réalisation des indicateurs de différentes prévisions organisationnelles et opérationnelles de ce Plan, d'identifier et d'analyser les différentes contraintes rencontrées dans la mise en œuvre et en tirer des leçons en ce qui concerne les stratégies de mise en œuvre du nouveau PSD.

Cet exercice qui a été participatif a mis à contribution, et de diverses manières, toutes les composantes (gouvernance et gestion) de la CRRDC tant au niveau national que de branches, a fait les constats ci-après :

Une bonne évaluation du précédent Plan était un préalable à une élaboration plus judicieuse du nouveau Plan et au terme de l'évaluation faite à cet effet au niveau du siège national et de quelques branches choisies au hasard, mais de manière représentative des parties Est, Centre et Ouest du pays, il se dégage de manière générale les constats que voici :

A. De la participation au processus de son élaboration.

- ✓ Le processus d'élaboration du PSD 20219-2023 a été participatif car ayant mis à contribution et d'une manière ou d'une autre le Siège national, les branches CRRDC et les partenaires du Mouvement.

B. De sa Pertinence.

- ✓ Le PSD a été jugé pertinent dans ses priorités, orientations et objectifs, mais assez ambitieux.
- ✓ Un PSD avec indicateurs pour apprécier les progrès dans la mise en œuvre et assorti d'un budget, expression de la volonté politique pour sa mise en œuvre.
- ✓ Les actions proposées pour le prochain Plan sont restées alignées sur les priorités du précédent PSD, à savoir :
 1. Le Développement organisationnel.
 2. La Prestation des services.

C. De sa mise en œuvre

Le plan n'a pas bénéficié d'une appropriation conséquente de la part de différentes composantes de la CRRDC, ce qui explique la difficulté éprouvée pour se prononcer sur son niveau de mise en œuvre, et à cet effet, voici ce qu'ont été les constats :

1. Le non alignement des plans d'action annuels de certains départements du siège national et de la plus part des branches sur le PSD de la période.
2. Aucune évaluation annuelle de la mise en œuvre de ce Plan n'a été organisée sur la période ni au niveau national, ni au niveau de branches
3. Certaines branches ont attesté n'avoir pas disposé de ce plan et donc avoir navigué à vue sur la période en ce qui concerne leurs plans d'actions annuels.

D. Des Contraintes enregistrées dans la mise en œuvre :

1. Faible couverture de la distribution nationale de l'outil_PSD.
2. Insuffisance de la vulgarisation systématique du PSD faute d'un plan concret de vulgarisation et des moyens financiers ad hoc.
3. Manque d'approche claire et partagée de sa vulgarisation.
4. Pas de plan de suivi ni d'évaluation systématique annuels de la mise en œuvre du PSD..
5. Rôles et responsabilités non clairement définis au niveau national et des branches dans la coordination de la mise en œuvre de ce Plan.

E. Des Réponses aux contraintes enregistrées.

- Nécessité d'une mise en place d'un plan de distribution du PSD à tous les niveaux et d'en faire le suivi au niveau du Comité de direction.
- Mettre en place un plan de suivi annuel de la prise en compte des indicateurs du PSD dans les plans d'actions annuels des branches provinciales.
- Mise en place d'une matrice des responsabilités à différents niveaux pour la vulgarisation et la mise en œuvre du PSD.

VII. PRINCIPAUX DEFIS IDENTIFIES.

Au terme de différents analyses et évaluations effectuées sur le contexte global de la RDC, l'environnement institutionnel de la CRRDC, le Plan Stratégique 2019-2023, et les défis humanitaires actuels et récurrents en RDC, **deux principaux défis ont été** identifiées :

1. Le Développement Institutionnel de la CRRDC.
2. La Prestation des services.

VII.1. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL.

Développement Institutionnel entendu comme la capacité de la Société Nationale à disposer des moyens de sa vocation et de sa mission sur les plans normatif, organisationnel, managérial, technique, logistique (matériel) et infrastructurel, en vue d'un envol définitif pour une Croix-Rouge qui s'assume. Et de ce point de vue, comme les différentes analyses reprises ci-dessus l'auront démontré, il y a encore de grandes améliorations à déployer pour être au diapason de ce qui est attendu d'une Société Nationale à la hauteur de sa vocation.

Et par domaine d'intervention, ce défi se décline dans les 5 axes que voici :

1. Les Textes normatifs : Faible vulgarisation des textes normatifs existants et manque de certaines politiques spécifiques majeures.

2. Capacités institutionnelles : Insuffisance sur les plans organisationnel (avec faiblesse de structures opérationnelles au niveau des branches locales), managérial, technique, logistique (matériel) et infrastructurel.

3. Mobilisation des ressources financières propres : Faible capacité de mobilisation de ressources propres à tous les niveaux avec comme corolaire une forte dépendance des appuis extérieurs, un faible développement du volet investissement et limitation de la réponse de la SN aux défis institutionnels et opérationnels.

4. Partenariat : Un partenariat peu porteur de développement caractérisé par l'immobilisme et la routine.

5. Redevabilité et engagement communautaire : Faible culture de redevabilité et non intégration de CEA dans les documents normatifs de la CRRDC.

VII.2. PRESTATION DES SERVICES.

Il est ici question de différents programmes et services développés en préparation aux risques des catastrophes et/ou en réponses aux situations de crises humanitaires diverses ou en appui à ceux ceux-ci. Et par secteur d'intervention, **ce défi s'articule autour de 4 axes ci-après** :

1. La santé communautaire, en termes de :

- Faible accès des populations dans l'accès aux soins de santé primaire, et à l'eau potable ;
- Faible contribution aux défis d'insalubrité des milieux de vie (Hygiène environnementale et d'assainissement des milieux) ;
- Réurrence des maladies évitables et des épidémies ;
- Insécurité alimentaire.

2. La gestion des risques et des conséquences des catastrophes, avec les défis liés :

- La gestion de l'environnement à la base de la recrudescence de certaines maladies et de l'apparition de nouvelles maladies ;
- Au changement climatique actuel dont les répercussions ne sont plus à démontrer sur les productions agricoles, la récurrence de la survenue des catastrophes naturelles et sur la qualité de vie des populations ;
- A la problématique de la proximité, de la promptitude, de la pertinence, de l'efficacité de la réponse humanitaire aux situations de crise humanitaire dans un contexte des ressources limitées et d'un environnement humanitaire compétitif ;
- A la faible spécification de la qualification des secouristes ;
- Au non recyclage et à la non remise à niveau des secouristes formés ;
- Au manque de développement des plans de contingence thématiques, d'activités de réduction des risques des catastrophes avec la communauté (**résilience**) et de relèvement post catastrophes ;
- A la non production des matériels d'identification, de visibilité et de promotion de la réponse aux urgences (Drapeaux, drapelets, dossards, gilets, etc.) ;

- Au manque d'appui aux communautés dans la cartographie des risques et l'élaboration plans de contingence multi risque provinciaux assortis d'une stratégie de mobilisation des ressources et de renforcement des stocks d'urgence au niveau local ;
- Aux limites dans la gestion des conséquences des vastes mouvements des populations sur les communautés, et la problématique de Rétablissement des liens familiaux.

3. La Jeunesse, le Genre et l'Inclusion dont les défis enregistrés portent sur :

- Faible leadership clairvoyant dans l'encadrement de la CR de la jeunesse ;
- Le manque d'un Plan stratégique national de développement ou de redressement de la CR de la jeunesse
- Le manque d'un programme et de plan national intégré de formation continue et spécialisée des encadreurs nationaux et provinciaux de la CR de la jeunesse ;
- La non vulgarisation des outils et autres supports de formation existants au niveau des branches ;
- Le manque des programmes spécifiques et pertinents d'encadrement de la jeunesse scolaire, parascolaire et universitaire ;
- La non-existence d'un portefeuille national clair des encadreurs formés de la CR de la jeunesse des branches ;
- Le manque des indicateurs objectivement vérifiables d'intégration de la thématique Genre & Diversité comme thème transversal de tous les services et programmes de la CRRDC ;
- Le manque d'initiatives spécifiques de promotion de la culture GENRE dans les modules de différentes formations des membres en particulier, et dans les activités de routine de la CRDDC ;
- Le manque d'initiatives spécifiques de lutte contre les violences basées sur le Genre et toutes formes de discrimination dans le cursus des projets de la CRRDC.

4. La communication :

- La faible visibilité de la CRRDC et de son action à travers une communication externe engagée avec le grand public, les communautés, les bailleurs et les autorités (stratégie de communication et d'engagement communautaire) ;
- La quasi disparition des services de diffusion des normes humanitaires à travers les chaînes de radio et télévision ;
- Un coup d'arrêt à la promotion systématique des valeurs humanitaires du Mouvement à tous les niveaux de la Société Nationale ;
- La vulgarisation de la stratégie nationale de communication et l'intégration des dispositions pratiques liées à la situation d'urgence dans cette stratégie ;
- Le manque de centralisation et de travail en réseau des données (manque de base des données unique logées dans un serveur central et à jour) et de tous les services CR des branches et du siège national ;
- La non-numérisation de tous les services de la CRRDC ;
- La redynamisation du service d'archivage des documents de la CRRDC et la modernisation de sa bibliothèque nationale.

VIII. ORIENTATIONS STRATEGIQUES (OS) 2024-2028

VIII.1. Vision de la CRRDC11 :

“TOUS ENSEMBLE MOBILISES ET ENGAGES POUR UNE CROIX-ROUGE DE DEVELOPPEMENT, UNE CROIX-ROUGE EMERGENTE A L’HORIZON 2028”.

Il s’agit ici de la CRRDC comme Institution nationale pleinement engagée et tournée vers son développement et son émergence, comme Société Nationale capable de s’assumer et de relever les défis de sa vocation humanitaire en sa qualité de partenaire humanitaire de 1^{er} plan des populations congolaises et du Gouvernement de la République.

VIII.2. Mission :

“Prévenir les maladies, soulager les souffrances, et améliorer les conditions d’existence des populations les plus vulnérables, où qu’elles se trouvent, sans distinction de race, de sexe, de religion, ni d’appartenance politique, à travers des programmes de développement communautaires durables, des activités de secours, la préparation et l’intervention lors des catastrophes, des conflits armés et autres situations de violence”.

VIII.3. Priorités stratégiques.

Les priorités stratégiques de la CRRDC pour les 5 prochaines années (2024-2028) sont de **2** ordres pour **10** domaines d’interventions, issus des besoins institutionnels et opérationnels de la CRRDC identifiés à la suite des analyses du contexte global et de l’environnement institutionnel actuels de la Société Nationale, de l’évaluation du précédent Plan Stratégique de Développement et de l’identification de principaux défis humanitaires résiduels et récurrents en République Démocratique du Congo.

VIII.3.1. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL.

Objectif stratégique : Assurer le renforcement et la modernisation des capacités institutionnelles de la CRRDC à tous les niveaux pour des services plus performants, d’ici 2028.

Domaine d’intervention I : TEXTES NORMATIFS.

(Cf. Redevabilité et égalité : Stratégie 2030/IFRC)

Objectif spécifique : Disposer d’un corpus des textes normatifs de la vie et du fonctionnement de la SN et assurer leur vulgarisation à tous les niveaux.

Résultats attendus :

R1/ Les différents textes normatifs manquants de la CRRDC sont élaborés et/ou finalisés.

R2/ Un plan de vulgarisation systématique de tous les textes normatifs existants est produit et sa mise en œuvre suivie à tous les niveaux.

Domaine d’intervention II : RENFORCEMENT DES CAPACITES.

(Cf. Développement de la SN: Stratégie 2030/FICR).

Axe 1 : Développement des branches modèles.

Objectif spécifique: Développer la CRRDC par la base à travers l’approche “Branche modèle” pour le renforcement organisationnel et opérationnel des branches.

Résultats attendus :

R1/ Les branches provinciales et locales sont devenues des structures opérationnelles aptes à répondre aux défis communautaires. (Cf. Localisation à travers l’approche “Branches modèles”).

R2/ Les 6 Zones opérationnelles de la CRRDC sont fonctionnelles et dotées d’entrepôts pour le pré positionnement stratégique des intrants et autres matériels d’intervention.

Axe 2 : Capacitation des cadres et des volontaires.

Objectif spécifique: Améliorer les capacités des cadres et des volontaires par la formation, l'innovation et la fidélisation.

Résultats attendus :

R1/ Le renforcement des capacités en **Diplomatie Humanitaire, CEA, Gestion durable de l'environnement et autres nouvelles thématiques pertinentes** est assurée aux cadres de la CRRDC à tous les niveaux.

R2/ Le secourisme est intégré dans le curriculum de formation d'enseignement médical de la CRRDC.

R3/ Les capacités opérationnelles des volontaires sont renforcées à travers les formations spécialisées organisées (secourisme nautique, secourisme industriel, ...).

R4/ Les moyens adéquats d'intervention sont disponibles et mis à disposition des volontaires en temps opportun pour les interventions.

R5/ Les brigades féminines sont installées et organisées dans les 26 branches.

Axe 3 : Développement des infrastructures.

Objectif spécifique: Doter la CRRDC des infrastructures modernes, viables et dignes de son rang.

Résultats attendus :

R1/ Le centre national de formation et ses 6 relais dans les Zones Opérationnelles sont mis en place, dotés d'un manuel déclinant leurs modes opératoire et fonctionnels.

R2/ Au moins 6 nouvelles branches provinciales sont dotées en bâtiments et équipements modernes.

R3/ La CRRDC, à travers ses branches et sous branches, possède des adresses physiques qui marquent leur existence effective et offre un cadre de travail approprié à ses agents, cadres et volontaires.

Domaine d'intervention III : MOBILISATION DES RESSOURCES.

(Cf. Coordination nationale et opérationnelle & diplomatie humanitaire: Stratégie 2030/IFRC).

Axe 1 : Réduction de la dépendance financière de la RDC par l'amélioration de la mobilisation des ressources propres

Objectif spécifique: Renforcer la maximisation de la mobilisation et la rationalisation de la gestion des ressources propres.

Résultats attendus :

R1/ Un inventaire exhaustif de toutes les unités économiques de la CRRDC est réalisé et une base de données ad hoc est à mise en place et à jour.

R2/ Des contrôles internes et externes systématiques de la gestion de toutes ces unités économiques sont activés et réalisés sur une base annuelle.

R3/ Les opportunités locales de mobilisation de ressources sont identifiées et systématiquement documentées au niveau national et dans toutes les branches provinciales.

R4/ Un forum national de développement de la SN et de ses branches est organisé et des stratégies nationales et provinciales de conversion des opportunités locales en ressources mobilisables sont mises en place.

R5/ De nouvelles unités économiques propres à la SN sont développées au niveau national et des branches provinciales.

R6/ De projets humanitaires bancables sont élaborés au niveau national et des branches et soumis aux bailleurs de fonds pour financement.

Axe 2 : Activation de la Diplomatie Humanitaire dans la mobilisation des ressources.

Objectif spécifique : Capitaliser l'atout que représente la Diplomatie Humanitaire pour mobiliser les ressources.

Résultats attendus :

R1/ A tous les niveaux, la **Diplomatie Humanitaire** est activée et mise à contribution comme une des stratégies de mobilisation des ressources et de promotion des valeurs de la CRRDC.

Domaine d'intervention IV : PARTENARIAT.

(Cf. Coordination stratégique et opérationnelle & Diplomatie Humanitaire: Stratégie 2030/IFRC).

Axe 1 : Renforcement des partenariats porteurs de développement pour la SN.

Objectif spécifique: Améliorer la collaboration et le partenariat au sein du Mouvement CR et avec les partenaires externes.

Résultats attendus :

R1/ La stratégie de coopération de la CRRDC reste le référentiel du partenariat de la CRRDC avec les membres du Mouvement pour une bonne coordination des interventions des membres du Mouvement en RDC..

R2/ Tout partenariat au sein du Mouvement est soumis à des évaluations annuelles régulières sur base des dispositions des termes de référence au départ de la collaboration.

R3/ La CRRDC accorde la priorité au partenariat porteur d'appui à son développement organisationnel et opérationnel.

Axe 2 : Promotion de la Diplomatie Humanitaire au niveau national et des branches.

Objectif spécifique : Activer la **Diplomatie Humanitaire** pour élargir l'assiette des **alliés publics et privés** à l'action et au développement de la CRRDC.

Résultats attendus :

R1/ Les initiatives de DH visant à développer et à exploiter à tous les niveaux les mécanismes de rapprochement et de collaboration avec le Gouvernement et le secteur privé sont organisées.

R2/ Les cadres de la CRRDC **participent** activement dans les **fora humanitaires** locaux, nationaux et internationaux.

Axe 3 : Capitalisation par la Société Nationale de ses droits liés à son statut d'auxiliaire du pouvoir public.

Objectif spécifique 1: Obtenir une loi assurant protection de l'emblème de la CR.

Résultat attendu :

R1/ La loi assurant protection de l'emblème de la CR est voté au Parlement de la République.

Objectif spécifique 2: Obtenir du Gouvernement de la République quelques avantages fiscaux et la subvention des salaires du personnel de gestion de la CRRDC au niveau national et des branches provinciales.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC a obtenu quelques avantages fiscaux de la part du Gouvernement de la République.

R2/ Les salaires du personnel de la CRRDC au niveau national et des branches provinciales sont pris en charge par la subvention du Gouvernement central et des gouvernements provinciaux.

Domaine d'intervention V : ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET REDEVABILITE.

(Cf. Redevabilité et Agilité : Stratégie 2030/IFRC).

Axe 1 : Engagement communautaire.

Objectif spécifique 1: Intégrer l'engagement communautaire dans les textes normatifs de la CRRDC.

Résultats attendus :

R1/ Le CEA fait partie des normes organisationnelles et opérationnelles de la CRRDC.

R2/ Le CEA est inscrit comme approche transversale dans les projets, programmes et procédures de la CRRDC.

Objectif spécifique 2 : Renforcer la collaboration, le partenariat, la participation, la transparence, la responsabilité et l'engagement de la communauté ainsi que l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes de la CRRDC et leur adéquation avec les besoins de la communauté à tous les niveaux.

Résultats attendus :

R1/ La collaboration, le partenariat, la participation, la transparence, la responsabilité et l'engagement de la communauté sont renforcés à tous les niveaux.

R2/ Les programmes de la CRRDC sont de bonne qualité et en adéquation avec les besoins humanitaires des communautés cibles à tous les niveaux.

Axe 2 : Redevabilité.

Objectif spécifique 1 : Assainir sa gestion financière et améliorer la crédibilité, l'intégrité et l'image de la CRRDC vis-à-vis de la communauté et des partenaires.

Résultats attendus :

R1/ Les commissions des finances provinciales sont effectives et opérationnelles dans toutes les branches provinciales.

R2/ La CRRDC dispose d'une base des données actualisées de l'inventaire et de l'état des lieux financiers de toutes ses initiatives génératrices des revenus.

R3/ La CRRDC rend public sur une base annuelle le rapport de ses états financiers.

R4/ La CRRDC s'investit dans le respect de ses propres textes normatifs (Procédures administratives, financières et logistiques, Code de conduite, Politique contre la fraude et la corruption) et des exigences et procédures de ses bailleurs de fonds du Mouvement et externes.

IX.3.2. PRESTATION DES SERVICES.

Objectif stratégique : Assurer l'amélioration de la qualité de prestation des services de la CRRDC pour plus de performance dans la prévention et la réponse aux situations de crise humanitaire, d'ici 2028.

Domaine d'intervention I : SANTE COMMUNAUTAIRE

(Cf. Santé et bien-être : Stratégie 2030/IFRC).

Axe 1 : Prévention des maladies.

Objectif spécifique 1: Contribuer à la prévention des maladies et des épidémies.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC est partie prenante aux initiatives des dons bénévoles de sang et de vaccination.

R2/ La CRRDC appuie les initiatives communautaires de résilience aux infections et aux épidémies récurrentes.

R3/ La CRRDC contribue au renforcement du système de surveillance à base communautaire au niveau des branches.

R4/ La CRRDC est partie prenante dans la lutte contre le Paludisme, les épidémies et autres maladies tropicales négligées à travers la sensibilisation et les initiatives locales de lutte contre ces maladies.

Axe 2 : Accès aux services des soins de santé primaire.

Objectif spécifique : Contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins pour des personnes vulnérables.

Résultat attendu:

R1/ La CRRDC est partie prenante à la promotion de l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaire pour les personnes vulnérables (femmes enceintes, enfants, adolescents et jeunes)

Axe 3 : Sécurité alimentaire.

Objectif spécifique : Renforcer la résilience des communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC appuie les IGR basées sur la transformation et la conservation des produits agricoles.

R2/ La CRRDC développe des actions contre la malnutrition et celles qui favorisent la sécurité alimentaire dans le respect de la biodiversité et de l'environnement.

R3/ La CRRDC favorise l'approche "champs école" dans les communautés et la mise en œuvre de l'approche FARN/ANJE-U (Alimentation et Nourrisson et du Jeune Enfant en situation d'Urgence) y compris la cash nutrition pour la lutte contre la malnutrition.

Axe 4 : Eau, hygiène et assainissement (WASH).

Objectif spécifique 1: Améliorer l'accès des populations aux infrastructures d'eau.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC construit et réhabilite des ouvrages d'accès à l'eau potable et d'hygiène (latrines) pour les communautés et les ménages ciblés des branches provinciales tout en promouvant des pratiques d'hygiène et en s'assurant la maintenance de la viabilité de ces ouvrages dans la durée.

R2/ La CRRDC adopte la gestion déléguée des ouvrages hydrauliques aux populations bénéficiaires pour la pérennité des services.

Objectif spécifique 2 : Développer des initiatives communautaires d'hygiène et d'assainissement du milieu.

Résultats attendus :

R1/ Toutes les branches provinciales mettent en place des plans et développent des projets et initiatives communautaires de sensibilisation et d'assainissement & salubrité des quartiers de leurs villes et villages respectifs.

Axe 5 : Etablissements des soins.

Objectif spécifique 1 : Doter la CRRDC d'un Centre Hospitalier National des Urgences fonctionnel.

Résultat attendu :

R1/ La CRRDC dispose d'un Centre Hospitalier National des Urgences fonctionnel.

Objectif spécifique 2 : Procéder à un recensement de tous les établissements de santé et ceux d'enseignement médical de la CRRDC.

Résultat attendu :

R1/ La CRRDC a organisé un inventaire de tous ses établissements de santé et d'enseignement médical.

Objectif spécifique 3 : Procéder à l'évaluation de la qualité des infrastructures abritant ces établissements et des services offerts.

Résultat attendu :

R1/ La CRRDC a diligenté un audit organisationnel pour l'évaluation de la qualité des infrastructures abritant ces établissements et des services offerts.

Objectif spécifique 4 : S'assurer de la viabilité des infrastructures et de la qualité des services offerts par ces établissements.

Résultat attendu :

R1/ Les établissements de santé et d'enseignement médical de la CRRDC sont dotés d'infrastructures fonctionnels viables et offrent des services de qualité.

Domaine d'intervention II : GESTION DES RISQUES ET CONSEQUENCES DES CATASTROPHES

(Cf. Climat, Environnement, Crises et Catastrophes : Stratégie 2030/IFRC).

Axe 1 : Préparation des communautés à la résilience et à la gestion des risques liés aux catastrophes et/ou aux conflits.

Objectif spécifique : Contribuer aux dispositifs de préparation, de gestion des catastrophes et de renforcement de la résilience des populations dans les zones à risques.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC dispose d'une base de données/Inventaire actualisé des volontaires mobilisables dans les 26 branches.

R2/ Des équipes communautaires de réponse aux catastrophes et/ou conflits sont constituées, formées, équipées et organisées dans les communautés en vue de la mise en œuvre des actions de prévention, de préparation, de mitigation et de réponse.

R3/ La CRRDC dresse la cartographie des risques, élabore les plans de contingence multi risques et pré positionne des stocks d'urgence dans ses Zones Opérationnelles et dans les branches à haut risque.

R4/ La culture de la résilience est développée au sein de la CRRDC et au niveau communautaire grâce à une définition au préalable d'une approche de mise en synergie entre les comités locaux CR et le dispositif d'**alerte précoce communautaire**.

Axe 2 : Réponse aux urgences liées aux catastrophes et/ou aux conflits.

Objectif spécifique : Coordonner les activités d'intervention en cas des catastrophes ou des conflits.

Résultats attendus :

R1/ Les besoins en assistance pour les victimes des catastrophes et des conflits sont identifiés grâce aux outils appropriés à la disposition des équipes d'urgence avec le concours des concernés sur base des données désagrégées (Hommes, Femmes, Enfants).

R2/ Les besoins des personnes vulnérables aux catastrophes et aux conflits sont couverts dans le respect du

Genre.

R3/ La CRRDC dispose des mécanismes et stratégie permettant de rendre ses opérations plus expéditives à la suite de la survenue d'une catastrophe ou d'un conflit.

R4/ La CRRDC dispose des fonds d'urgence pour la planification des projets DRR afin de répondre efficacement à ces crises et catastrophes.

Axe 3 : Relèvement des communautés touchées par des catastrophes et/ou des conflits.

Objectif spécifique : Assurer les actions de relèvement des populations touchées par les catastrophes et les conflits.

Résultats attendus :

R1/ Les besoins en abris des populations vulnérables touchées par les catastrophes et conflits en RDC sont couverts.

R2/ Les besoins en articles ménagers essentiels(AME) et en nourritures des personnes vulnérables les plus touchées par les mouvements des populations, des conflits et des catastrophes de tous genre sont couverts.

R3/ Les connaissances, attitudes et pratiques des populations touchées par des catastrophes, conflits, mouvements des populations sont améliorés grâce aux actions de sensibilisation.

R4/ La CRRDC offre des programmes de transferts monétaires efficaces au bon moment et aux endroits appropriés aux populations touchées par une crise tout en le rendant capables de répondre à leurs besoins humanitaires de manière durable et culturellement adéquate et digne.

Axe 4 : Protection, préservation de l'environnement et adaptation aux effets pervers du changement climatique.

Objectif spécifique: Renforcer la résilience des communautés vulnérables face à la dégradation des écosystèmes et au changement climatique.

Résultats attendus :

R1/ Les communautés ciblées dans les 26 branches provinciales de la CRRDC sont sensibilisées sur la protection, la préservation de l'environnement, l'adaptation au changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles.

R2/ La CRRDC est doté des structures et équipes d'encadrement et de coordination des actions visant à réduire les effets de changement climatique.

R3/ La CRRDC met en place des initiatives de résilience communautaire face aux risques liés au changement climatique.

Domaine d'intervention III : JEUNESSE

(Cf. Valeurs, Pouvoir et Inclusion : Stratégie 2030/IFRC).

Axe 1 : Redynamisation de la CR de la jeunesse.

Objectif spécifique 1: Organiser les états généraux de la Croix-Rouge de la jeunesse pour faire le point sur la marche et l'état actuel de cette Croix-Rouge au regard de sa vocation de pépinière de la Société Nationale et procéder à l'élaboration et à la validation d'une feuille de route nationale des initiatives de la CR de la jeunesse.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC organise à Kinshasa les états généraux de sa jeunesse.

Objectif spécifique 2: Doter la Croix-Rouge de la jeunesse d'un portefeuille national clair des formateurs nationaux et provinciaux.

Résultats attendus :

R1/ La CR de la jeunesse dispose d'une feuille de route nationale de ses activités.

R2/ La CR de la jeunesse dispose d'un portefeuille des formateurs nationaux et provinciaux.

Objectif spécifique 3: Renforcer la vulgarisation des outils et autres supports existants d'encadrement de la Croix-Rouge de la jeunesse au niveau des branches .

Résultats attendus :

R1/ Les outils et supports d'encadrement de la CR de la jeunesse existants sont vulgarisés à tous les niveaux.

Axe 2 : Consolidation de l'esprit de volontariat au sein de la CR de la jeunesse.

Objectif spécifique : Assurer la consolidation de l'esprit de volontariat et d'appartenance à la communauté humanitaire dans le chef des membres de la CR de la jeunesse.

Résultats attendus :

R1/ Des programmes spécifiques, pertinents et adaptés d'encadrement de la jeunesse scolaire, extrascolaire et universitaire sont développés et mis en œuvre dans toutes les branches.

R2/ La CRRDC crée et met à disposition dans toutes les branches un cadre favorable aux activités promotrices de la culture du volontariat, de service, de non-violence et de gestion responsable de l'environnement.

Domaine d'intervention IV : PROTECTION, GENRE ET INCLUSION

(Cf. Valeurs, Pouvoir et Inclusion: Stratégie 2030/IFRC).

Axe 1 : Protection des liens familiaux.

Objectif spécifique : Rétablir et maintenir les liens familiaux des personnes séparées par les conflits armés et/ou autres situations de violences, catastrophes naturelles ou urgences sanitaires.

Résultats attendus :

R1/ La prévention de la séparation des familles et de la disparition des personnes est systématiquement abordée à travers le dialogue de protection, la mobilisation et la persuasion des autorités, la prestation des services par le réseau des liens familiaux.

R2/ Les demandes de recherches liées à la migration et celles des personnes séparées avec leurs familles notamment sont systématiquement traitées et les résultats partagées entre les SN afin de rétablir contact avec leurs familles.

R3/ Des moyens et des outils pour maintenir le contact avec les membres des familles sont disponibilisés pour le service RLF de la CRRDC.

Axe 2 : Mouvement des populations.

Objectif spécifique : Apporter assistance aux personnes déplacées internes affectées par les différents conflits armés et catastrophes naturelles.

Résultats attendus :

R1/ Les personnes déplacées internes et les réfugiés bénéficient d'une assistance adéquate en vivres, non vivres et abris;

R2/ Les personnes déplacées internes et les réfugiés sont correctement intégrés dans les communautés d'accueil ;

R3/ Plaidoyer et accompagnement pour le retour des personnes déplacées internes et Réfugiés dans leurs milieux d'origine.

Axe 3 : Protection, Genre et inclusion.

Objectif spécifique : Faire de la CRRDC une organisation sûre et inclusive qui veille à ce que la dignité, l'accès, la participation et la sécurité des personnes de toutes identités soient au cœur de toutes ses activités.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC adopte une approche globale de protection, genre et inclusion(PGI) comme thème transversal dans tous ses programmes, opérations et services.

R2/ Les capacités institutionnelles et l'engagement nécessaire pour lutter contre les VS/VBG, la discrimination et

l'exclusion sont renforcées et garanties au sein de la CRRDC.

R3/ Les capacités institutionnelles de la CRRDC sur la prévention de l'exploitation et abus sexuels sont renforcées.

Domaine d'intervention V : COMMUNICATION.

(Cf. Transversal_ Stratégie 2030/FICR)

Axe 1 : Promotion des valeurs et principes fondamentaux du Mouvement aux niveaux interne et externe.

Objectif spécifique 1: Former /Recycler les chefs de divisions provinciaux sur les principes fondamentaux, les valeurs, les normes humanitaires du Mouvement et le Droit International Humanitaire.

Résultat attendu :

R1/ Les capacités opérationnelles des chefs de divisions provinciaux en diffusion de qualité sont renforcées.

Objectif Spécifique 2 : Développer et encadrer un réseau de diffuseurs provinciaux, communaux et territoriaux pour la redynamisation des activités de diffusion.

Résultat attendu :

R1/ Les activités du réseau des diffuseurs sont redynamisées.

Objectif Spécifique 3 : Diffuser les principes fondamentaux, les valeurs, les normes humanitaires du Mouvement et le Droit International Humanitaire auprès des membres et volontaires de la CRRDC, de la Société Civile, des collectivités, des autorités des départements ministériels et du parlement du niveau central et des provinces et des administratifs locaux.

Résultats attendus :

R1/ Les principes fondamentaux, les valeurs, les normes humanitaires du Mouvement et le Droit International Humanitaire sont diffusés à grande échelle (auprès des membres et volontaires de la CRRDC, de la Société Civile, des collectivités, des autorités des départements ministériels et du parlement du niveau central et des provinces, des administratifs locaux).

R2/ Les nouvelles adhésions des volontaires, membres sont suscitées et enregistrées.

Objectif Spécifique 4: Amener les structures décentralisées et les partenaires à s'approprier les programmes de la SN à travers un accompagnement communicationnel idoine des programmes de la SN.

Résultats attendus :

R1/ Le Mouvement de la CR est mieux connu des publics ciblés.

R2/ Des rapports mutuellement bénéfiques sont développés entre la CRRDC et ses partenaires

Axe 2 : Renforcement de la visibilité et de la lisibilité des activités et de l'image de la CR.

Objectif spécifique 1 : Développer des relations proactives et fidélisantes entre les medias et la CRRDC.

Résultats attendus :

R1/ Les Clubs des Journalistes Amis de la CRRDC et leurs activités sont redynamisées à tous les niveaux.

R2/ Des émissions radios, télé et des conférences sur les activités de la CRRDC sont produites et réalisées sur une base régulière.

R3/ Les couvertures médiatiques des événements et des interventions de grande envergure de la CRRDC sont assurées.

Objectif spécifique 2 : Générer sur une base régulière des informations pertinentes sur les programmes et interventions de la CRRDC pour alimenter les plateformes numériques et site web de la CRRDC.

Résultats attendus :

R1/ Les informations majeures de la CRRDC sont disponibles et à jour sur les plateformes numériques et le site web de la CRRDC.

R2/ Le nombre de vues sur les plateformes numériques de la CRRDC est en nette croissance.

Axe 3 : Mise en place d'un système de documentation et d'information sur la CRRDC et ses programmes.

Objectif spécifique : Mettre en place un centre national de documentation et de recherche de la CRRDC.

Résultats attendus :

R1/ Le siège national de la CRRDC dispose d'un centre national de documentation et de recherche alimenté par toutes ses publications et celles du Mouvement de la CR bien classifiées par catégories.

R2/ Le centre national de documentation et de recherche de la CRRDC est doté d'un répertoire numérique de ses ouvrages et d'un manuel ad hoc pour son fonctionnement.

Axe 4 : Numérisation, innovation et développement.

Objectif spécifique : Informatiser tous les services et développer un archivage numérique de toutes les données.

Résultats attendus :

R1/ La CRRDC est doté d'un équipement informatique conséquent en réponse à son engagement et pour sa transition numérique.

R2/ Le processus de conversion numérique de toutes les données de la CRRDC est engagée et suivie.

R3/ De nouvelles applications informatiques usuelles sont mises en place et les cadres de la CRRDC sont remis à niveau pour leur utilisation.

ANNEXES.

I. Budget quinquennal 2024-2028

	Domaines d'intervention	Budget annuel en USD					Total 2024-2028
		2024	2025	2026	2027	2028	
(I) Développement Institutionnel	Textes	67320	80784	83476.8	84015.36	84123.07	399718.23
	Renforcement des capacités	1188312	1425983.4	1473517.68	1483015.54	1484915.11	7055743.73
	Mobilisation des Ressources	150002..4	180002.88	186002.98	187203	187443	890654.26
	Partenariat Stratégique	38450	46140	47678	47985	48047.12	228300.12
	Redevabilité & Engagement communautaire	37160	44592	46078.4	46375.68	46435.14	22.641.22
	Personnel	723000	867600	896520	902304.4	903460.8	4292885.2
	Fonctionnement	152900	183480	189596	190819.2	191112.77	907907.97
	S/total_(I)		2357144.4	282582.28	2922869.86	2941718.18	2945537.01
(II) Prestation des services	Santé communautaire	2150000	2580000	2666000	2683200	2686640	12.765.840
	Gestion des risques et des conséquences des catastrophes	1649307	1979168.40	2045140.68	2058335.14	2060974.03	9.792.925,25
	Jeunesse	133664.80	160397.76	175708	166813.67	167027.53	793.648,11
	Genre et Inclusion	141700	170040	339627.82	176841.60	177068.32	841.357,92
	Communication	273893.4	328672.08	339627.82	341818.96	342257.19	1.626.269,45
	S/total_(2)		4348565.2	5218278.24	5392220.85	5427009.37	5433967.07
Total		6705709.6	5500860.52	8315090.71	8368727.55	8379501.05	39815892.46
	Investissement (10% du total du budget annuel)	670570.96	550086.052	831509.071	836872.755	837950.105	3981589.246
Total Général		7376280.2	6050946.572	9146599.78	9205600.305	9217451.155	43797481.706
CRRDC		10%	15%	20%	25%	30%	
		737628.02	907641.985	1829319.956	2301400.076	2765235.346	
Apports des Partenaires		6638652.18	5143304.587	7317279.824	6904200.229	6452215.809	

II. Risque & mesures d'atténuation :

N°	Description du risque	Impact	Probabilité	Action pour réduire le risque et/ son impact	Date notifiée ou période du risque	Responsable du suivi du risque	Date de clôture et actions effectuées
Risques endogènes pour la CRRDC							
1	Les cadres du Secrétariat Général de la CRRDC ne sont pas disponibles tout le long de la mise en œuvre du PSD et on constate plus de turn-over parmi le staff.	Moyen : Retard dans l'exécution des activités, difficulté dans le Reporting, le feed-back, Peut se produire quelquefois, dans la mise en œuvre du PSD sur 100 environ	Faible	Appliquer l'interdépendance des services des branches (territoires) impliqués pour la bonne mise en oeuvre de ce Plan plutôt que seulement des Directions au niveau du siège national afin que l'absence ou le départ d'une personne ne soit pas une conséquence trop importante sur le déroulement de l'action En cas de réalisation du risque, désigner une autre personne capable de faire la continuité de service. Pourvoir rapidement les postes vacants impliqués pour la bonne mise en œuvre du PSD, former les acteurs.	Pas de dates fixées	Comité de Direction, SG, Secrétaires Provinciaux	2028
2	Les membres de la Croix-Rouge de la RDC (Gouvernance et Gestion) tant au niveau du siège que des provinces/territoires n'assurent pas une bonne gestion des ressources matérielles, humaines (recrutement sur base de la motivation et des compétences) et financières collectées pour la bonne mise en oeuvre du PSD.	Élevé : Démobilisation des équipes du secrétariat général, des secrétariats provinciaux. Ralentissement dans le déroulement des activités. Non-justification des dépenses. Peut se produire rarement dans le programme sur 1000 environ	Faible	Assurer un suivi fort de la part du Secrétariat Général sur la mise en œuvre de ce PSD à travers des plans opérationnels annuels élaborés conformément aux prévisions du PSD avec des évaluations annuelles du niveau ou taux de réalisation. Mettre en place des outils de contrôle (contrôle des fournisseurs, vérification de log books, suivi de conformité de chaque projet et programme, etc.). Suivre régulièrement les activités sur le terrain de la part de la Direction Programmes et Partenariat, Pool PMER. Vulgariser le Manuel des procédures RH, Fin Log et veiller à son respect.	Tout au long de la mise en œuvre du PSD	SG, Directeurs DO, FB, Progr & Part.; Ass.Log et PMER	2028

				Vulgariser le PSD au niveau des branches et territoires pour une bonne compréhension et appropriation de ce dernier			
3	Faible accompagnement des services techniques de l'Etat (Santé, environnement, transport, agriculture,) Les Ministères statutaires et les partenaires institutionnels notamment dans différentes activités planifiées, ne respectent pas des engagements formulés (signature par l'État de nouvelles accréditations, accord de collaboration, etc).	Élevé : la non-participation de ces différents Ministères et partenaires institutionnels dans la réalisation de l'action poserait un problème dans la réalisation de certaines activités. Peut se produire rarement, durant la mise en oeuvre du PSD sur 1 000 environ	Faible	Approcher les autorités le plus tôt possible, obtenir leurs accords durant le 1 ^{er} semestre de l'année 1 du PSD. Favoriser la signature des accords, etc. Impliquer les APA à tous les niveaux avant la mise en œuvre de projets/programmes en vue de leur appropriation et accompagnement	Avant la version finale du PSD et pendant la mise en œuvre	CODIR, Secrétariat Général, Comités Provinciaux, Secrétariats provinciaux	2028
4	Les procédures et outils de la CRRDC ne facilitent pas la fluidité de la mise en œuvre du PSD	Elevé : Lourdeur administrative, retard dans la justification des fonds et dans l'exécution des activités des projets et programmes, impunité lors des lourdes fautes. La durabilité de l'action de mise en oeuvre du PSD pourrait être compromise, l'efficacité et l'efficacité également dans les opérations financières. Peut se produire quelquefois, durant la mise en oeuvre du PSD sur 1000 environ	Moyenne	La CRRDC a signé des Accords spécifiques avec ses partenaires pour la bonne gestion des différents projets et programmes lesquels Accords seront suivi par les différentes parties prenantes et ce, conformément aux Priorités Stratégiques de la Société Nationale reprises dans le PSD. Ainsi, par exemple, l'octroi des fonds ne se fera que sur base du strict respect des procédures et Accords, sauf pour des cas spécifiques qui demandent des autorisations au préalable. En outre, un comité de suivi des avancées du PSD sera mis en place au niveau du Siège national de la CRRDC afin de réorienter si les objectifs des projets/programmes mis en oeuvre ne cadrent pas avec le PSD	Dès le début et pendant la mise en œuvre du PSD	SG Comité de Suivi: SG, CODIR(3),Directeurs 3)	2028
Risques exogènes à la CRRDC							

5	La sécurité dans les zones d'interventions, sur toute l'étendue du territoire national ne reste pas stable à cause de conflit à l'Est ou agression des troupes étrangères à partir des zones frontalières, aux conflits intercommunautaires à l'ouest et à l'est ou encore aux violences ou soulèvement populaire lié aux élections présidentielles et législatives prochaines en décembre 2023.	Élevé : Arrêt des activités dû à la situation sécuritaire. Dégradation des relations entre les communautés. Peut se produire quelquefois, dans le programme sur 100 environ	Elevée	Faire un suivi attentif de la situation à l'Est du pays, dans les zones frontalières et à l'Ouest. Promouvoir les valeurs humanitaires auprès des populations autochtones et des communautés sur toute l'étendue du territoire national. Assurer un appui équilibré à chacun des groupes et des populations.	Tout au long du quinquennat et surtout pendant la période pré-électorale et post-électorale en RDC (2023-2025)	Secrétariats provinciaux, Dir Op, PF/Coordon Sécurité	2028
6	L'intensité des aléas liés au climat ne s'aggrave (pluies abondantes, érosions, vents violents, phénomène EL NINO)	Moyen : Arrêt ou retard des travaux de construction, de reboisement et autres dans les différents Comités provinciaux. Impact sur le budget. Réduction des espaces vitales, destruction des actifs des ménages, menaces pour la construction des ouvrages d'eau, d'hygiène et impact sur le budget. Peut se produire fréquemment, durant la mise en œuvre du PSD sur 100 environ	Elevée	Se baser sur le calendrier saisonnier pour réaliser les travaux de construction prévus dans les différents projets/programmes en lien avec le PSD, Stocker le matériel dans un lieu protégé. Réaliser les travaux pendant la période favorable. Bien cibler le moment pour les activités de masse, repérer d'avance les abris d'urgences proches des Ais de Santé dans les branches concernées, tout en faisant le suivi du risque	Entre juin-sept. et Nov à mi-janvier-Février toutes les années	Ass. WASH/PF Changement climatique au niveau national, en collaboration avec les Secrétariats provinciaux via les responsables correspondants des comités	2028
7	Les prix des denrées alimentaires et articles de 1 ^{ère} nécessité sur le marché local restent accessibles	Moyen : Impact sur le budget. Peut se produire fréquemment, durant la mise en œuvre du plan d'action de développement sur 100 environ	Elevée	Expliquer les activités planifiées dans les différents projets/programmes à la communauté et aux autorités. Utiliser et impliquer les volontaires, les relais communautaires et les autorités durant tout le processus de mise en œuvre du PSD		Ass. Logisticien, Comptable et Chef de Division Logistique au niveau provincial	2028
				Renforcer la diplomatie humanitaire à travers le plaidoyer auprès des autorités politico-administratives			Acheter le maximum de matériel avant la flambée des prix ou au début de la flambée des prix sur le marché.

8	Les territoires ciblés ne sont pas accessibles	Elevé : Impact sur le budget. Arrêt ou retard dans la mise en œuvre des activités communautaires conduite par le siège, difficulté d'acheminer les matériels, outils et équipement des volontaires, destruction des champs, des routes, difficulté de communication.	Elevée	Identifier les activités prioritaires avant que la probabilité du risque n'arrive, pré positionner les matériels, outils et autres équipement à l'entrepôt du siège national ou des branches concernées et assurer le suivi du risque. Si jamais le risque se produit, délocaliser les actions (projets-programmes) vers des zones plus accessible et adapter le chronogramme.	Pas des dates fixées	Chef de Projets-Programmes/Division GRC au niveau provincial et Secrétaire provincial (PROSEC)	2028
9	Non adhésion des communautés cibles aux messages clés sur les bonnes pratiques d'hygiène, alimentaire, de résilience individuelle et communautaire, des risques sanitaires et des catastrophes, de protection et nutritionnelles	Elevé: Pas de changement de comportement dans le chef des personnes et ménages par conséquent faible atteinte de résultats des projets/programmes, pas pertinent et réaliste. Peut se produire rarement, dans le programme sur 1 000 environ	Moyenne	Faire un suivi des feed-back communautaires, des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et des personnes de 3 ^{ème} âge pour un retour d'information rapide. Dans le cas où les populations de manière générale refusent d'adhérer aux messages malgré les réunions de groupes sur les questions, les activités pourraient être reportées ou des collaborations avec des associations œuvrant avec tous les cibles pourraient être rencontrées. Si malgré ces efforts la situation ne change pas, délocaliser les projets-programmes sur une zone beaucoup plus favorable au changement et adapter le chronogramme.	Pas de dates fixées	Secrétaires provinciaux Chefs de projets sectoriaux	2028

III. Mécanisme de mise en œuvre, suivi & évaluation.

Préalables à une bonne mise en œuvre et un bon suivi du présent PSD:

- ✓ **Un plan d'action annuel** : Un modèle standard de Plan d'action annuel basée sur les priorités du PSD 2024-2028 sera mis en place et partagé par le Secrétariat Général, et sera utilisé par tous les organes de gestion de la CRRDC comme outil de planification annuelle des activités.
- ✓ **L'obligation d'astreindre la mise en œuvre des plans d'action annuel** de tous les 26 Comités provinciaux à la validation (**Avis de Non Objection**) préalable du Comité de direction, validation qui se fera accordée en fonction de la conformité des objectifs et des activités du Plan d'action aux priorités, domaines d'intervention, axes, objectifs et résultats attendus du présent PSD.
- ✓ **Un plan de suivi** de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement, assorti d'indicateurs, des moyens de vérification et des baselines data afin de faciliter le tracking de différents indicateurs pour des besoins de suivi et d'évaluation, sera mis en place par le département DO du Secrétariat Général.
- ✓ L'obligation pour tous les comités provinciaux d'**inscrire l'évaluation du Plan de suivi de la mise en œuvre du présent PSD dans les points à l'ordre du jour des Assemblées Provinciales Ordinaires annuelles.**
- ✓ **Des baseline data** : Pour faciliter une bonne appréciation dans la réalisation de différents indicateurs, une étude sera effectuée par le DO et le PMER avant le début de la mise en œuvre du présent Plan stratégique, pour collecter les baseline data et faire un état des lieux exhaustifs des données de différents indicateurs avant le début de l'exécution de ce Plan

IV. Références bibliographiques.

- PSD 2019-2023
- Stratégie 2030 de la IFRC
- Plan d'intervention humanitaire des nations unies : Rapport de l'UE, Avril 2023
- OCHA report on Humanitarian crisis in DRC, August 2023.

V. Commission de rédaction de ce Plan Stratégique de Développement 2024-2028.

- Le Comité de Direction (CODIR)
- Le Secrétariat Général